

OGM

Une interdiction des maïs transgéniques serait infondée, selon des scientifiques

Une décision de suspension des cultures de maïs transgénique en France « n'aurait aucune justification scientifique », a estimé mardi 11 décembre l'Association française pour l'information scientifique (AFIS), car « elle ne s'appuierait que sur des incertitudes imaginaires voire mensongères tant sur le plan environnemental qu'alimentaire ». Le gouvernement a annoncé, le 7 décembre, un gel provisoire du seul maïs OGM cultivé en France, le MON 810, jusqu'à l'adoption d'une loi, prévue début 2008. – (AFP.)